



Taux actuels de dénutrition : 2.8% retard de croissance : 33.2% Proportion souffrant d'insuffisance pondérale : 10.3%

Source: Gouvernement lesothan (DHS, 2014)

Bons résultats

- Lesotho : ce pays a mis au point une stratégie/ politique nationale en matière de nutrition.
- Lesotho : les décideurs disposent d'enquêtes régulières sur la nutrition statistiquement représentatives au niveau national. La dernière enquête a été publiée en 2014.
- Lesotho : l'État promeut les pratiques d'alimentation complémentaire.
- Lesotho : 95.2% des femmes de 15 à 49 ans ont rété vues, au moins une fois pendant leur grossesse, par un agent de santé qualifié en 2014.

Points à améliorer

- Les dépenses consacrées à l'agriculture (3.6% des dépenses publiques en 2016) ne correspondent pas aux engagements pris par le gouvernement dans la Déclaration de Maputo de l'Union africaine (10% des dépenses publiques).
- Lesotho : les dépenses de ce pays dans le secteur de la santé (9.3% des dépenses publiques en 2015) ne correspondent pas tout à fait aux engagements (15%) énoncés dans la Déclaration d'Abuja.
- Lesotho : dans ce pays, les lois garantissent l'égalité des droits économiques et des droits d'accès à la propriété des terres agricoles entre hommes et femmes. Cependant, ces lois ne sont pas effectivement appliquées et les pratiques discriminatoires à l'encontre des femmes persistent, accentuant leur vulnérabilité à la faim et à la malnutrition.
- Lesotho : ce pays ne dispose pas de ligne budgétaire distincte pour la nutrition ; cela rend impossible la transparence et la responsabilisation des dépenses.
- Lesotho : bien que ce pays ait élaboré une stratégie/ politique nationale en matière de nutrition et établi des objectifs de nutrition clairs assortis de délais, on note toujours l'absence de mécanisme multipartite et multisectoriel de coordination des politiques.
- Lesotho : ce pays n'a pas consacré le Code international de commercialisation des substituts du lait maternel dans son droit interne.
- Lesotho : l'État n'a distribué que deux fortes doses de supplément en vitamine A à 67 % des enfants en 2014.
- Le faible accès à des installations sanitaires améliorées (43.8% en 2015) entrave l'obtention de meilleurs résultats en matière de lutte contre la faim et la malnutrition.
- Lesotho : dans ce pays, le niveau de protection constitutionnelle du droit à l'alimentation et du droit à la sécurité sociale est médiocre.
- Lesotho : les dispositifs de protection sociale sont élémentaires et ne couvrent que peu de risques pour un nombre limité de bénéficiaires.

Indice d'engagement pour la réduction de la faim (HRCI)

Dépenses publiques	Résultat*	Année	Rang HRCI sur 45
\$ Part des dépenses publiques consacrées à l'agriculture dans totales ¹	3.6%	2016	30e
\$ Part des dépenses publiques consacrées à la santé dans totales ²	9.3%	2015	11er
Politiques			
Accès à la terre (sécurité foncière) ³	Moyen	2014	20e ex aequo
Accès aux services de vulgarisation et de recherche agricoles ³	Moyen	2013	27e ex aequo
Système d'état civil: taux d'enregistrement des naissances vivantes	43.3%	2014	32e
Fonctionnement des systèmes de protection sociale ³	Médiocre	2016	22e ex aequo
Lois			
Niveau de protection constitutionnelle du droit à l'alimentation ³	Médiocre	2016	30e ex aequo
Égalité d'accès hommes-femmes aux terres agricoles (droits de propriété) ⁴	Dans la loi, pas dans la pratique	2014	4e ex aequo
Égalité hommes-femmes des droits économiques ⁴	Dans la loi, pas dans la pratique	2014	1er ex aequo
La Constitution reconnaît le droit à la protection sociale (oui/non)	Non	2014	34e ex aequo

¹ Résultats possibles: ● <75% des engagements de l'UA énoncés dans la Déclaration de Maputo ● >=75 % and <100% ● >=100%

² Résultats possibles: ● <75% des engagements de l'UA énoncés dans la Déclaration d'Abuja ● >=75 % and <100% ● >=100%

³ Résultats possibles: ● Très médiocre/Médiocre ● Moyen ● Bon/Très bon

⁴ Résultats possibles: ● Pas dans la loi ● Dans la loi, pas dans la pratique ● Dans la loi et dans la pratique

Indice d'engagement contre la malnutrition (NCI)

Dépenses publiques	Résultat*	Année	Rang NCI sur 45
\$ Budget distinct pour la nutrition (Non/Sectoriel uniquement/Oui)	Non	2017	35e ex aequo
Politiques			
Taux d'enfants supplémentés en vitamine A	67%	2014	28e
L'État promeut une alimentation complémentaire (oui/non)	Oui	2012	1er ex aequo
Population ayant accès à une source d'eau améliorée	83.2%	2015	18e
Population ayant accès à un assainissement amélioré	43.8%	2015	21er
Visites médicales pour les femmes enceintes	95.2%	2014	16e
Importance de la nutrition dans la politique nationale de développement ¹	Modérée	2013-2017	24e
Stratégie/politique nationale en matière de nutrition (oui/non)	Oui	2014	1er ex aequo
Coordination multipartite et multisectorielle des politiques (oui/non)	Non	2017	40e ex aequo
Objectifs de nutrition assortis de délais (oui/non)	Oui	2017	1er ex aequo
Enquête nationale sur la nutrition ces 3 dernières années (oui/non)	Oui	2014	1er ex aequo
Lois			
Consécration du CICS [^] dans le droit interne ²	Non consacré dans le droit	2016	38e ex aequo

¹ Résultats possibles: ● Faible ● Modérée ● Grande (remarque : par rapport aux autres pays)

² Résultats possibles: ● Non consacré dans le droit ● Faiblement/Largement consacre dans le droit ● Pleinement consacré

[^] Code international de commercialisation des substituts du lait maternel